



# Adhésion et Don 2013

Association de **B**retagne des **H**émophiles & **W**illebrand

Siège : ABHW - Jean-Michel BOUCHEZ - 6, rue Marcel Pagnol – 29200 BREST

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nom, prénom et date de naissance du (des) enfants(s) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## Adhésion<sup>1</sup> et abonnement pour les particuliers :

- J'adhère pour la première fois. Cette adhésion inclut l'abonnement à la revue Hémophile et maladie de Willebrand éditée par l'AFH (quatre numéros par an). Je verse : 20 €<sup>2</sup>.
- Je renouvelle mon adhésion. Cette adhésion inclut l'abonnement à la revue Hémophile et maladie de Willebrand éditée par l'AFH (quatre numéros par an). Je verse : 50 €<sup>3</sup>.

## Dons :

- Je soutien l'ABHW et je fais un don de : \_\_\_\_\_ € pour le comité de Bretagne.

Ci-joint un chèque, libellé à ABHW, d'un montant global de : \_\_\_\_\_ €

Adressez votre règlement à :

**ABHW**  
Sébastien DROUIN  
36, rue Marcel Pagnol  
35150 JANZE

<sup>1</sup> Le fait d'adhérer à l'ABHW, vous fait adhérer également à l'AFH, puisque l'ABHW reste le comité de Bretagne de l'AFH.

<sup>2</sup> Si vous êtes imposable sur le revenu, vous avez droit à une réduction d'impôt de 65% sur le montant versé. Vous recevrez un reçu fiscal.

<sup>3</sup> Si vous êtes imposable sur le revenu, vous avez droit à une réduction d'impôt de 65% sur le montant versé. Vous recevrez un reçu fiscal.